

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
GENERALE

E/CN.4/821/Add.4  
20 mars 1962

ORIGINAL : FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Dix-huitième session  
Point 6 c) de l'ordre du jour

COMPOSITION DE LA SOUS-COMMISSION DE LA LUTTE CONTRE LES MESURES  
DISCRIMINATOIRES ET DE LA PROTECTION DES MINORITES

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a reçu la communication ci-après relative à la composition de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités et a l'honneur de la transmettre à la Commission.

Communication en date du 15 mars 1962 émanant de l'Ambassadeur et représentant permanent de la France auprès des Nations Unies :

"Me référant au point c) de l'ordre du jour de la dix-huitième session de la Commission des droits de l'homme, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'en accord avec le Gouvernement français, le représentant de la France à la Commission des droits de l'homme a décidé de proposer de nouveau la candidature de M. Pierre Juvigny, Maître des requêtes au Conseil d'Etat, à la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités."

Notice biographique

PIERRE JUVIGNY (France)

Né à Charleville (Ardennes) le 9 août 1920

Reçu Auditeur au Conseil d'Etat en 1946

Nommé Maître des Requêtes au Conseil d'Etat en 1955

Conseiller technique, puis Chef de Cabinet du Ministre du Travail (1946-1949)

Conseiller technique du Ministre de l'Education nationale (1950)

Directeur général du Travail et de la Main-d'Oeuvre (1956)

Membre de la Délégation française : à la Conférence générale du Travail (1947-1951), à la Conférence générale de l'UNESCO (1954 et 1958), au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale de l'ONU.

Délégué suppléant de la France à la Commission des droits de l'homme

Membre du Comité spécial pour les réfugiés et apatrides (1950)

Conseiller consultant du Bureau international du Travail (1954)

Chargé de cours et conférences en matières sociale et internationale  
à l'Institut d'Etudes politiques de Paris (1950 et 1951), et de Grenoble (1958  
à l'Institut d'Etudes et de Recherches diplomatiques (1958 et 1959)

Secrétaire général du Centre de Formation des Experts de la Coopération technique  
internationale à la Fondation des Sciences politiques de Paris (depuis 1957)

Rapporteur du Comité spécial d'experts et de la Conférence générale de l'UNESCO  
sur la Convention et la Recommandation concernant la lutte contre la  
discrimination dans le domaine de l'enseignement (1960)

Chargé par l'UNESCO de rédiger la publication relative aux discriminations dans le  
domaine de l'enseignement et auxdites Convention et Recommandation.

-----